

ÉDUCATION

RÉSEAU SCOLAIRE

CAHIER THÉMATIQUE H • LE DEVOIR, LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 FÉVRIER 2016



La CSQ réclame une véritable politique en éducation
Page H 4



L'école montréalaise «croule» selon le syndicat des professeurs
Page H 5



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

20 000 personnes se sont réunies dimanche dernier sur la place Émilie-Gamelin à Montréal et 10 000 de plus dans une vingtaine de villes ailleurs au Québec pour dénoncer les coupes de 120 millions de dollars prévues par le gouvernement Couillard.

COMPRESSIONS GOUVERNEMENTALES

Les CPE crient à « l'acharnement »

Dans les rangs de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), l'heure est à la satisfaction. Avec 20 000 personnes réunies dimanche dernier sur la place Émilie-Gamelin à Montréal, et 10 000 de plus dans une vingtaine de villes ailleurs au Québec, ses membres savent désormais qu'ils sont soutenus par les familles québécoises dans leur lutte contre les compressions de 120 millions de dollars que le gouvernement de Philippe Couillard veut leur faire subir cette année.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

« C'est très encourageant, car ce sont des parents, des grands-parents qui se sont déplacés le 7 février dernier, estime Louis Sénécal, p.-d.g. de l'association qui regroupe les deux tiers des CPE de la province. Des citoyens qui se sont levés pour manifester leur sentiment d'appartenance et leur fierté d'avoir au Québec un service éducatif pour les plus jeunes. »

M. Sénécal est formel: si les 120 millions de coupes prévues devaient ne pas être annulées, c'est les services aux enfants qui seront touchés. C'est même, selon lui, clairement ce que le gouvernement demande aux CPE.

« 120 millions, pour un CPE de 60 enfants,

c'est 85 000 dollars de compressions, calcule-t-il. C'est donc deux à trois postes d'éducatrices, des heures à la cuisine et 20% des dépenses en entretien ménager. On n'aura pas le choix de couper là-dedans. Le ministère nous a clairement indiqué qu'on devra s'attaquer aux heures de travail des éducatrices puisque c'est, de loin, le poste budgétaire le plus important. Rendez-vous compte que 85 000 dollars, c'est environ 12% du budget annuel d'un CPE. L'an dernier, on a déjà eu des coupes de 3% et ça a été difficile. Là, on nous en demande quatre fois plus. »

S'il y avait effectivement de nombreux citoyens au rassemblement de dimanche, les éducatrices étaient elles aussi venues en nombre manifester leur mécontentement.

« C'est un cri d'alarme que nous poussons, affirme Valérie Grenon, éducatrice au CPE Allô mon ami et première vice-présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ), syndicat qui représente 2000 éducatrices, responsables en alimentation et préposés à l'entretien. Les filles ont peur pour leur emploi. Elles ont peur pour la qualité de leur travail et des services qu'elles donnent aux jeunes enfants. Les coupes ont commencé il y a un an avec les préposés à l'entretien. Ils avaient auparavant 30 à 32 heures par semaine pour assurer la salubrité des centres. Leurs heures sont coupées à 10 heures par semaine. Parfois, même, le poste n'existe plus. »

C'est alors tout le travail de désinfection des jouets, des vêtements, des débarbouillettes, des locaux, etc., qui revient dans le giron des éducatrices.



Source: Louis Sénécal

« 120 millions, pour un CPE de 60 enfants, c'est 85 000 dollars de compressions. C'est donc deux à trois postes d'éducatrices, des heures à la cuisine et 20% des dépenses en entretien ménager. »

« Et pendant qu'elles font ça, elles ne sont pas là pour stimuler le développement des enfants, ni pour faire des tâches pédagogiques, ajoute-t-elle. Ça, c'est sans compter les nouvelles compressions de 120 millions. On entend dire que pour un CPE de 80 places, c'est 4000 heures de travail qui devront être coupées sur les 24 000 heures effectives annuellement aujourd'hui. On nous dit qu'on va couper dans les pauses. OK, mais les filles vont se retrouver avec dix enfants pendant le dodo... elle est où la sécurité là-dedans? »

Même discours à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), elle aussi présente au rassemblement de dimanche.

« La sécurité et la salubrité... ajoute Véronique de Séve, vice-présidente de la CSN, responsable du dossier de la condition féminine. On a déjà coupé dans les crayons, dans l'alimentation, les enfants ayant aujourd'hui moins de diversité sur ce plan-là. On réduit au maximum les heures de pause, on ne remplace pas les absences, les groupes se mélangent, on joue avec les ratios, ça pose toute la question du lien d'appartenance de l'enfant avec son éducatrice. Et l'entretien ménager là-dedans... si on coupe dans la salubrité, ça va être des microcosmes de

VOIR PAGE H 3: CPE

ÉDUCATION

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Au bord de l'implosion

Les services de garde en milieu scolaire écopent d'une double baisse de revenus: le ministère de l'Éducation diminue ses allocations et des parents cessent d'y inscrire leur enfant en raison de la hausse de tarif.

MARIE LAMBERT-CHAN

Quand le gouvernement a annoncé l'an dernier que les tarifs quotidiens des services de garde en milieu scolaire augmenteraient de 7,30 \$ à 8 \$ le 1^{er} avril 2015, puis à 8,15 \$ le 1^{er} janvier 2016, plusieurs ont prédit le retour des «enfants à clé», ces jeunes entre 9 et 12 ans qui restent seuls à la maison en attendant le retour de papa et maman.

Ces craintes se voient aujourd'hui confirmées, selon Danielle Beaulieu, présidente du secteur scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics de la Confédération des syndicats nationaux (FEESP-CSN). «Des syndicats de huit commissions scolaires différentes ont constaté des baisses de fréquentation dans leurs services de garde d'au moins 30% lors des journées pédagogiques et de 5 à 10% lors des journées régulières, dévoile-t-elle. La plupart des enfants concernés sont en 5^e et 6^e année.» Pour le moment, ce sont des données préliminaires; les données absolues seront connues d'ici quelques semaines, précise-t-elle.

«Des syndicats de huit commissions scolaires différentes ont constaté des baisses de fréquentation dans leurs services de garde d'au moins 30% lors des journées pédagogiques»

Les résultats n'étonnent pas Diane Miron, présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ) qui regroupe près de 900 de ces services. «En début d'année, nous avons fait un petit sondage auprès de nos membres à ce sujet et 64% nous ont dit observer une diminution de fréquentation, surtout pour les enfants de 9 à 12 ans à statut régulier. Ils notaient aussi un phénomène semblable du côté des enfants à statut sporadique», signale-t-elle en ajoutant que son association compte refaire le sondage d'ici la fin de l'année scolaire.

Autofinancés, les services de garde en milieu scolaire se trouvent aujourd'hui à perdre de l'argent sur deux fronts: les parents qui retirent leur enfant ne paient plus — eux qui assument déjà les deux tiers de la facture — et le gouvernement ne cesse de réduire ses allocations tant pour les journées régulières que pour les journées pédagogiques et la semaine de relâche.

Résultat? «Les services de garde en milieu scolaire sont en train d'imploser», se désespère Danielle Beaulieu.

«Les responsables nous confient avoir les moyens de renouveler leur matériel seulement en début d'année scolaire, poursuit-elle. Par la suite, ils n'ont plus assez d'argent. Cela réduit les activités intéressantes pour les enfants. On se retrouve devant un cercle vicieux: le gouvernement



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

«À la CSN, ça fait des années qu'on réclame que les services de garde deviennent un service complémentaire faisant partie intégrante du programme de réussite éducative», rappelle la présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ), Diane Miron.

diminue ses allocations, l'argent manque pour offrir des expériences stimulantes aux élèves, les parents retirent les enfants qui ne veulent plus y aller, et les effectifs décroissent au même rythme que les subventions gouvernementales et le financement des parents qui y sont rattachés, ce qui appauvrit les services, etc.»

La rétention de personnel n'a jamais été aussi difficile, signale Diane Miron. «Déjà, ce n'était pas facile d'attirer des éducatrices en raison des horaires brisés. Avec les compressions, les services grappillent des minutes à gauche et à droite et des travailleuses se retrouvent avec de moins en moins d'heures. Certains services ont carrément supprimé des postes.»

Tout cela se fait au détriment d'une large part des élèves du primaire: on estime que 56% d'entre eux fréquentent les services de garde scolaire. Ce nombre serait conservateur, car il ne prend pas en considération les élèves qui s'y rendent uniquement pour le dîner.

Mettre fin à l'autofinancement

Dans l'immédiat, Danielle Beaulieu espère que le nouveau ministre de l'Éducation, Pierre Moreau, redonnera un financement adéquat à

la garde scolaire. Ultimement, elle souhaite comme plusieurs autres qu'on mette fin à l'autofinancement de ces services.

«À la CSN, ça fait des années qu'on réclame que les services de garde deviennent un service complémentaire faisant partie intégrante du programme de réussite éducative, rappelle-t-elle. Ainsi, ils ne seraient plus soumis à l'autofinancement. Les parents n'auraient plus à déboursier pour ça, comme c'est le cas des services en adaptation scolaire, par exemple.»

Forcer les services de garde à s'autofinancer, en plus de leur faire subir des hausses de tarifs et des baisses de subventions, illustre un manque de reconnaissance à l'endroit de la garde scolaire. «On traite ces services comme si c'était une bibitte à côté de l'école, déplore Danielle Beaulieu. Or, c'est [une] plus-value. Les services de garde font partie de la vie scolaire: ils ont un programme éducatif à respecter et accompagnent les enfants dans leur cheminement.»

Un règlement vétuste

Diane Miron milite depuis plusieurs années pour faire valoir les enjeux et les défis de la garde scolaire. En mai 2015, son équipe

et elle ont fait parvenir un mémoire sur le sujet à l'ex-ministre de l'Éducation, François Blais. «Nous n'avons pas eu de réponse. Rien», laisse-t-elle tomber.

L'ASGEMSQ est revenue à la charge à l'automne dernier pour proposer dix amendements à la Loi sur l'instruction publique pour y mettre davantage en valeur le rôle des services de garde en milieu scolaire. Encore là, la déception était au rendez-vous: le ministre n'a tenu compte d'aucune suggestion.

Diane Miron ne s'avoue pas vaincue. Elle enverra prochainement une lettre au ministre Pierre Moreau pour demander la mise sur pied d'un comité de travail visant à revoir le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire. «On est régi par un règlement incomplet qui tient sur quelques pages, dit-elle. Il a été adopté en 1998 et beaucoup de choses ont changé depuis. Nous voulons un règlement qui a plus de coffre et qui précise les pouvoirs et responsabilités de tous. La garde scolaire le mérite.»

Collaboratrice
Le Devoir

« Les compressions créent une iniquité »

Immersion dans le quotidien d'un CPE après les coupes

HÉLÈNE
ROULOT-GANZMANN

Au CPE du Coin des enfants de l'avenue du Parc dans l'arrondissement d'Outremont à Montréal, la directrice pédagogique n'a pas été remplacée cette année.

«On s'en sort parce que notre équipe est expérimentée et que nous avons très peu de roulement, explique la directrice, Francine Boulva. Mais le pendant de cela, c'est qu'elles sont presque toutes au maximum de

l'échelle salariale.»

Si la coupe de 120 millions de dollars n'est pas abolie, ce CPE de 80 places subira une baisse de subvention de 110 000 dollars, qui viendra s'ajouter aux 34 000 dollars de l'an dernier. Une dizaine d'heures a déjà été coupée depuis la rentrée chez les éducatrices, mais d'autres vont inévitablement s'ajouter.

«Notre budget de matériel pédagogique est passé de 10 000 à 2 000 dollars, indique la directrice. Nous consacrons 2,30 dollars par jour et par enfant pour

les repas, on ne peut pas aller plus bas. Ma masse salariale représente 81% de mon budget, c'est forcément là que je vais couper.»

Le poste d'aide-cuisinière ainsi que celui de préposé au lavage des matelas et des jouets seraient alors abolis. La cuisinière verrait son nombre d'heures réduit. Un poste d'éducatrice serait supprimé à la pouponnière et toutes devraient voir leur pause quotidienne passer d'une heure à trente minutes, soit deux heures de moins sur leur sa-

laire hebdomadaire.

«Pour les parents, ça signifie que nous ne pourrions plus accepter les enfants de moins de 12 mois, explique-t-elle. Ça veut dire aussi qu'il nous est plus difficile de faire de la prévention, de détecter les enfants à problèmes spécifiques. Si les éducatrices doivent s'atteler à des tâches comme la vaisselle, c'est du temps qu'elles ne passent pas avec les enfants. Et tout ça, alors que d'un autre côté, avec la modulation des tarifs en fonction de

leurs revenus, les parents vont payer plus cher.»

Réuni en séance extraordinaire, le CA du CPE a récemment voté à l'unanimité la possibilité d'interrompre le service durant une journée, si l'AQCPPE en venait à mettre en œuvre ce moyen de pression.

«Il y a une pétition et nous demandons également aux parents d'écrire au ministre, explique Isabelle Robillard Frayne, membre du CA. Nous nous sommes rendu compte que les parents nous suivaient dans notre mobilisation. Les éducatrices également, puisqu'elles ont accepté de donner une journée au CPE en cas de fermeture. Tout ça a fait en sorte que nous avons adopté la résolution.»

Ça et les conséquences des

coupes qui se font déjà sentir sur le plan des services. Et encore, le CPE du Coin des enfants de l'avenue du Parc se situe dans un quartier aisé.

«La plupart d'entre nous ont des bonnes jobs et souvent de la flexibilité, indique M^{me} Robillard Frayne. Ça nous permet de nous investir pour mener des campagnes de financement et d'aller chercher pas mal d'argent. Ainsi, nos enfants continuent à avoir des petits plus comme des spectacles. Ça nous permet de rénover la salle commune. Mais ce ne sont pas tous les CPE qui ont ce type de clientèle. Clairement, les compressions créent une iniquité.»

Collaboratrice
Le Devoir

La maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé : un vrai projet de société.



lafaec.gc.ca



SOURCE AU COIN DES ENFANTS
Le personnel du Coin des enfants se mobilise contre les compressions touchant leur CPE.

ÉDUCATION

SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Crise en vue

De plus en plus de parents trouvent avantageux financièrement d'envoyer leur enfant en garderie privée. Les services de garde en milieu familial en pâtissent à tel point que certains n'ont d'autre choix que de fermer leurs portes.

MARIE LAMBERT-CHAN

Il y a à peine 18 mois, les parents avaient encore coutume de se frapper le nez à une liste d'attente lorsqu'ils désiraient inscrire leur enfant dans un service de garde en milieu familial. Aujourd'hui, non seulement ces fameuses listes d'attente n'existent plus, mais on trouve de nombreuses places vacantes.

Selon un recensement effectué auprès des responsables en service de garde en milieu familial (RSG) membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), plus de 815 places sont disponibles dans 13 grandes villes. Des RSG ont perdu la moitié de leur clientèle, elles qui accueillent habituellement entre 6 et 9 enfants.

Pour ces travailleuses autonomes, cela implique une baisse de revenu drastique. De plus en plus de RSG se voient dans l'obligation de fermer leurs portes et de se réorienter.

« C'est du jamais vu! », s'exclame Dany Lacasse, vice-président des secteurs privés à la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN (FSSS-CSN) qui regroupe 3200 RSG.

Où vont alors les parents? Dans les garderies commerciales ou les garderies en milieu familial non subventionnées. « Ils vont au privé pour bénéficier des versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants », explique M. Lacasse. Pour une bonne partie de la population, c'est plus avantageux financièrement qu'une place à contribution réduite dans un CPE ou un milieu familial régi et subventionné. Entrée en vigueur au printemps 2015, la modulation des frais de garde en fon-

tion du revenu familial net a en effet poussé des parents à refaire leur budget et à choisir l'option la moins coûteuse.

Des services de qualité mis en pièces

« On est en train de tuer le réseau des services de garde éducatifs », prévient Valérie Grenon, vice-présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (FIPEQ-CSQ) qui représente 11 700 RSG.

Elle s'attend à une véritable crise après la période des impôts, lorsque tous les parents auront pris la mesure du coût réel de l'augmentation des frais de garde pour les places à contribution réduite. Elle craint que la migration vers le privé ne s'accroisse. « C'est déplorable pour l'avenir des enfants du Québec, car les meilleurs services sont offerts dans les CPE et les milieux familiaux régis et subventionnés », déclare-t-elle.

Valérie Grenon rappelle que les RSG ont une formation tant en développement de la petite enfance qu'en santé et sécurité au travail. Elles suivent six heures de perfectionnement chaque année. Elles ont fait l'objet d'une vérification d'absence d'empêchement, c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été condamnées, mises en accusation ou n'ont jamais fait preuve de comportements répréhensibles. Elles sont obligées de suivre un programme éducatif régi par le gouvernement. Elles sont supervisées par des bureaux coordonnateurs qui leur offrent un soutien pédagogique et technique, en plus de les visiter à l'improviste pour faire les contrôles d'usage. Rien de tout cela n'est assuré dans une gar-



Les attentes sont élevées après le passage de l'ex-ministre Francine Charbonneau qui avait affirmé qu'elle ne voyait pas de différence entre un CPE et une garderie commerciale — un commentaire que n'ont toujours pas digéré les acteurs du milieu de la petite enfance.

derie commerciale. « Bref, ce sont des professionnelles, résume-t-elle. Je ne veux pas jeter la pierre aux garderies privées et je suis certaine qu'il y a des femmes compétentes qui y travaillent. Mais je crois sincèrement que nos services de garde sont plus propices au développement global des enfants. »

Coupes dans les services

Une autre ombre plane sur les services de garde en milieu familial, celles des coupes annoncées de 120 millions \$. « Les compressions ne toucheront pas la rémunération des RSG, mais elles risquent de réduire les services offerts par les bureaux coordonnateurs », explique Dany

Lacasse. Les éducatrices auront plus difficilement accès aux conseillers pédagogiques, aux psychoéducateurs et aux psychopédagogues pour les aider à soutenir le développement des enfants. »

« Ça a déjà commencé », observe Valérie Grenon. Avec la menace de coupes, on sent que les directeurs de bureaux coordonnateurs font attention. Comme les compressions n'ont pas été détaillées officiellement, on ne sait pas encore où ça fera mal... »

Les RSG et leurs représentants syndicaux attendent de pied ferme le nouveau minis-

tre de la Famille, Sébastien Proulx. Il faut dire que les attentes sont élevées après le passage de l'ex-ministre Francine Charbonneau qui avait affirmé qu'elle ne voyait pas de différence entre un CPE et une garderie commerciale — un commentaire que n'ont toujours pas digéré les acteurs du milieu de la petite enfance.

« On veut avoir de l'espoir, mais ce qu'on lit sur M. Proulx nous inquiète », admet Dany Lacasse. Il a déjà affirmé qu'il valait mieux donner 100 \$ par semaine à chaque famille pour payer les services de garde. Il ne

semble pas avoir à cœur la qualité des services. Néanmoins, on a hâte d'en discuter avec lui. »

Tant la FSSS-CSN que la FIPEQ-CSQ militent pour une révision de la fiscalité. « On veut l'annulation de la modulation des frais de garde », dit Valérie Grenon. On veut revenir à l'universalité des tarifs dont le but premier était de permettre à tous les enfants, peu importe leur classe sociale, d'avoir accès aux mêmes services de qualité, et à des milliers de femmes de retourner sur le marché du travail. »

Collaboratrice
Le Devoir

CPE

SUIITE DE LA PAGE H 1

microbes, les CPE! On n'est pas rendu là. Mais l'élastique, il est tiré au maximum. Si on veut pas qu'il nous éclate à la figure, il faut faire cesser cette folie gouvernementale. »

La CSN se bat sur ce dossier dans un cadre plus général de lutte contre les politiques d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard. Parce qu'elle estime que ce n'est pas le modèle que le Québec s'est donné. Parce que le réseau des CPE a mis des années à trouver sa vitesse de croisière et qu'il n'est pas question de le mettre à mal. Parce qu'il a permis à des milliers de femmes de retourner sur le marché du travail et que les études démontrent que ça a été économiquement bénéfique pour la province.

« Est-ce qu'on veut vraiment

revenir aux belles histoires des Pays d'en haut?, questionne M^{me} de Sève. Il faut stopper les compressions et réinvestir dans les CPE. En plus des 120 millions, il y a des subventions auxquelles les centres n'ont plus droit, notamment pour l'entretien de leur bâtisse. Est-ce qu'on veut se retrouver avec un parc immobilier aussi mal en point que l'est celui des écoles? »

Comme Louis Sénécal et Valérie Grenon, Véronique de Sève ne voit pas d'autre explication à ces coupes à répétition dans le réseau qu'une visée purement idéologique. Ils en sont certains, le gouvernement libéral veut en finir avec les CPE.

« Avec la modulation des tarifs qui entre en vigueur cette année, pour certains parents, il devient financièrement plus intéressant de placer leurs enfants en garderie commerciale non subventionnée », affirme Louis Sénécal. Sauf que ça n'est pas du tout la même chose. Il y a un programme

éducatif, en CPE. Et il y a trois fois moins de plaintes de la part des parents pour deux fois moins d'enfants. »

« Le gouvernement laisse entendre qu'une garderie, c'est

une garderie, ajoute M^{me} de Sève. Or, ce n'est pas vrai. Une garderie privée, ce sont des promoteurs qui essayent de faire de l'argent sur le dos des enfants. Un CPE, c'est une tout autre

gouvernance. Il y a des parents, des éducatrices, des gens du milieu dans les conseils d'administration. On dit souvent qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant. Eh bien, un

CPE, c'est comme une microsociété, comme le village. L'enfant est au cœur du projet. »

Collaboratrice
Le Devoir

Le rassemblement, et après?

Le rassemblement du 7 février a eu lieu alors même que de nombreuses informations contradictoires circulaient sur les compressions à venir. À la fin janvier, le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE), une autre association représentant des CPE, a en effet signé une entente de principe avec le gouvernement, affirmant que les coupes avaient été considérablement réduites. Ce que le nouveau ministre de la Famille, Sébastien Proulx, s'est empressé de démentir. Selon lui, les compressions de 120 millions de dollars sont là pour rester. « Nous avons rencontré le nouveau ministre et le ton a été cordial », rapporte M. Sénécal de l'AQCPE. Ce changement d'interlocuteur est un signal positif, mais s'il ne vient pas avec un changement de position, ça ne fonctionnera pas. Le premier ministre a imposé des compressions dans un contexte économique difficile, précisant que lorsque l'on serait revenu à l'équilibre, il serait temps de réinvestir. Maintenant, on nous annonce un surplus budgétaire... Il est donc grand temps d'arrêter de s'acharner. » Au sein des CPE, dans les conseils d'administration, les parents étudient ces jours-ci la possibilité de réduire les heures d'ouverture, voire de fermer les CPE une journée en signe de protestation. Plusieurs ont déjà voté pour, et si le dossier n'avance pas, le mouvement devrait se mettre en branle dans le courant du mois de mars. « Nous allons respecter la position des parents », indique le p.-d.g. de l'AQCPE. Rien ne sera imposé, c'est à la lumière des résolutions qui auront été prises, que l'association décidera de la suite du mouvement. »

ÉDUCATION

4^e RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION

La CSQ réclame une véritable politique en éducation

CLAUDE LAFLEUR

Les 15 et 16 mars prochains, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tiendra son quatrième Rendez-vous sur l'éducation sous le thème: L'égalité des chances, un idéal à atteindre. «*At-on progressé vers l'atteinte de cet idéal ou, au contraire, tendons-nous à nous en éloigner?*» C'est là la question qui sera au cœur de ce rendez-vous qui rassemblera quelque 300 participants, dont des chercheurs, des conférenciers experts ainsi que ceux et celles qui œuvrent sur le terrain.

«*Depuis 2006, on organise un rendez-vous sur l'éducation tous les trois ans*, précise Louise Chabot, présidente de la CSQ. *Il s'agit d'un événement d'envergure puisque ça nous permet, à la centrale — dont l'essentiel des activités est centré en éducation —, de faire des bilans et, surtout, de constater l'état des lieux et ce qui reste à faire.*»

La CSQ a choisi cette année le thème de l'inégalité des chances puisque, selon elle, on observe un recul au Québec en terme d'égalité à cause du sous-financement systématique imposé au secteur de l'éducation par le gouvernement. On calcule d'ailleurs que, ces dernières années, le réseau de l'éducation a subi des coupes dépassant le milliard de dollars.

Inégalité contre-productive

«*On constate qu'il y a un désengagement de l'État pas seulement en éducation, mais également en petite enfance*, observe Louise Chabot. *Or, on sait que*



«*En 2015-2016, c'est plus de 250 postes de professionnels qui ont été supprimés, dont des orthopédagogues, des psychoéducateurs, des psychologues*», assure Louise Chabot, présidente de la CSQ.

l'une des grandes forces de l'éducation, c'est justement d'assurer l'égalité des chances pour tous. Mais nous, nous voyons les inégalités sociales s'accroître.»

La chef syndicale fait en outre valoir que l'État se prive aussi, pour sa prospérité et pour sa productivité, de l'élément essentiel que sont des jeunes bien formés, en plus de priver ceux-ci d'une égalité des chances dans la vie et sur le marché du travail.

«*L'un des meilleurs moyens pour faire grandir une société, tant au plan économique que de la santé, c'est de miser sur*

l'éducation, dit-elle. *Or, selon nous, on a un gouvernement qui se désengage de l'éducation et qui, dans les faits, se tire dans le pied lorsqu'il prône la prospérité économique tout en se désengageant du financement de l'éducation.*»

M^{me} Chabot cite comme exemples de mesures qui génèrent de l'inégalité la diminution des services aux élèves qui en ont le plus besoin ainsi que la suppression de services dans les écoles publiques, dont l'aide au devoir et le soutien offert par du personnel spécialisé aux élèves en diffi-

culté. «*En 2015-2016, c'est plus de 250 postes de professionnels qui ont été supprimés, dont des orthopédagogues, des psychoéducateurs, des psychologues, etc.*, dit-elle. *Et ça, ce sont des services directs aux élèves les plus vulnérables. Si on n'est pas capable d'aider les élèves en difficulté, non seulement ceux-ci en souffrent-ils mais on les prive de l'égalité des chances de réussite.*»

De surcroît, l'inégalité des chances s'observe aussi du côté des parents, poursuit-elle, puisqu'on transfère de plus en plus de frais vers eux: frais de

garde en milieu scolaire doublés, frais plus élevés exigés lors de la rentrée scolaire ou en cours d'année, de même que des frais de transport augmentés ou des services réduits. «*Et ça, c'est sans parler de la vétusté de nos établissements scolaires*», ajoute, incrédule, M^{me} Chabot.

«*Ce n'est pas uniquement nous qui le disons*, constate-t-elle, *mais plusieurs chercheurs peuvent en témoigner. Nous allons donc faire le point avec près de 300 intervenants, dont des chercheurs et des membres de la base pour voir quel type de moyens l'État devrait mettre en œuvre pour éviter d'accentuer les inégalités sociales.*»

«*Nous voulons donc illustrer à quel point se creusent les écarts au lieu de favoriser une société plus juste et équitable*, poursuit-elle, *alors qu'on crée plutôt des inégalités sociales inacceptables. C'est là le cœur de notre rendez-vous.*» Ce grand sommet cherchera donc à illustrer de façon concrète et objective l'inégalité des chances à partir de plusieurs études ainsi qu'à démontrer la pertinence de la lutte que mène actuellement la CSQ.

À n'y rien comprendre!

«*On voit donc un gouvernement qui dit qu'il n'y a pas de coupes et que ça ne touchera pas les services*, poursuit M^{me} Chabot, *alors que le premier ministre nous dit qu'il s'agit d'un passage obligé, que ce sera dur mais qu'il n'y aura pas de services coupés... Mais pour nous, c'est faux et c'est inacceptable!*»

La présidente de la CSQ relève des contradictions flagrantes dans les politiques du

gouvernement Couillard. «*On vient de nous annoncer un réinvestissement de 80 millions \$ en éducation, notamment dans l'aide aux plus petits parce que, nous dit-on, agir en amont, ça fait une différence dans la réussite des élèves. Et nous, nous sommes tout à fait d'accord avec cela! Mais, en même temps, le gouvernement annonce une coupe de 120 millions \$ dans les centres de la petite enfance. Mais voyons, la petite enfance, c'est justement le tout premier jalon. C'est à n'y rien comprendre!*»

En conséquence, la CSQ, comme bien d'autres partenaires de l'éducation, demande la mise en œuvre d'une véritable politique en éducation. «*Là, nous avons un gouvernement qui planche encore sur une réforme de structure*, dénonce Louise Chabot, *mais ce n'est pas cela qui va faire la différence en éducation! Une réforme de structure ne viendra en rien améliorer les services offerts aux élèves. Ce qu'il faut, c'est une véritable politique nationale et globale de persévérance et de réussite éducative.*»

Concrètement, il s'agit d'examiner chaque maillon de notre système d'éducation pour voir quels sont les moyens que l'on peut mettre en place pour faire réussir le plus grand nombre possible d'élèves et pour s'assurer de l'égalité des chances pour tous, explique Louise Chabot. «*Nous réclamons aussi un plan d'action rigoureux pour notre parc immobilier*, ajoute-t-elle. *Et ce sera la société tout entière qui en bénéficiera!*»

Collaborateur
Le Devoir

FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT

Des syndiqués toujours mobilisés

Alors qu'un peu partout on voit une vive opposition s'élever dans les rangs des syndicats contre l'entente de principe intervenue entre le Front commun et le gouvernement, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en est encore à négocier. On a appris fin janvier que le syndicat avait refusé les offres salariales, alors que les négociations sectorielles se poursuivaient à raison d'une rencontre par semaine.

MARIE-HÉLÈNE ALARIE

On l'entend dans sa voix en entrevue, Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle à la FAE, ne baissera

pas les bras: «*Nos négos se poursuivent et nous confondrons les sceptiques parce que nous avons de véritables séances de négociations*», lance-t-elle. En fait, l'objectif demeure le

même: parvenir à une entente négociée et satisfaisante afin d'améliorer le quotidien des enseignants que la Fédération représente et assurer aux élèves l'accès à des ressources et à des services adéquats. La FAE n'a peut-être pas tort de continuer à se battre puisqu'on annonçait mardi dernier une rencontre où serait présentée une proposition globale de la part du gouvernement.

Celle qui n'est à la table de négociations que depuis décembre dernier trace un bi-

lan de ce qui s'est déroulé auparavant. En fait, les travaux avaient été suspendus fin octobre «*parce que le gouvernement ne voulait pas s'engager à réinvestir et nous disait que la négo devait se faire à coût nul*». À la FAE, cette phrase ne passe pas. Le syndicat a tout simplement refusé de s'inscrire dans une négociation comme celle-là. Ce n'est qu'après beaucoup de travail politique, de contacts avec les différents responsables du ministère, avec les ministres

— rappelons que nous en sommes au troisième ministre de l'Éducation depuis le début des négociations — et avec la Fédération des commissions scolaires que, finalement, le sous-ministre Normand Légaré, dans les derniers jours de novembre, a contacté le président de la FAE, Sylvain Malette, pour lui dire qu'«*il y aurait des marges de manœuvre si on voulait revenir négocier, on pourrait tenter d'en arriver à une entente pour les deux parties*». Les négociations reprennent donc sur cette base et les premières séances ont lieu en décembre 2015 au rythme d'une rencontre par semaine, cadence que le syndicat voudrait bien voir s'accélérer, «*mais pas pour obtenir n'importe quoi, n'importe comment même si on sait qu'il y a des compromis à faire*».

La FAE ne veut surtout pas se faire imposer les résultats d'une négociation que d'autres ont jugés satisfaisants: «*On n'a pas le même cahier de demandes que les autres*». Rappelons que la FAE est née, il y a bientôt dix ans, d'une dissociation; «*On a eu une négo en 2010 où on a eu des enjeux différents. Présentement, il y a deux conventions collectives différentes.*»

Les enjeux

Au-delà des négociations, c'est toute la question des compressions budgétaires qui embête la FAE. Depuis longtemps, le syndicat fait la promotion d'un projet qui a pour lui une importance capitale: c'est le dossier de l'implantation des maternelles quatre ans dans les milieux défavorisés. «*On le voit comme un moyen d'intervenir de façon précoce étant donné qu'il est documenté que les enfants de milieux défavorisés ne fréquentent pas, ou très peu les CPE.*» C'est alors que Marie Malavoy est ministre de l'Éducation que sont mis en place, sous l'incitation de la FAE, six projets pilotes de maternelles quatre ans. «*On a suivi de très près ces projets pilotes, ils ont donné naissance au projet de loi 83 et en juin 2013 sont nées ces maternelles au niveau de la province.*» Qu'en est-il aujourd'hui? Au départ, on parlait

d'un déploiement important et rapide et le but était de rejoindre tous les enfants visés dans les cinq prochaines années. «*Trois ans plus tard, on est loin du compte, il y a encore des commissions scolaires qui n'ont que deux de ces classes.*» Aujourd'hui, on peut encore parler de déploiement même si c'est un peu au compte-gouttes que la situation évolue.

On oublie souvent qu'il existe aussi des classes de maternelle quatre ans à mi-temps. Elles sont également présentes dans les milieux défavorisés. Selon Nathalie Morel, ces classes-là, il faut y voir. «*Ça n'a pas de sens d'avoir deux régimes. Ce sont des groupes qui sont remplis avec 18 élèves.*» Ce qui représente pour une enseignante avec deux groupes jusqu'à 36 petits dans une journée, et ce, sans aide. Pourquoi maintenir ces classes à mi-temps? «*On a fait la démonstration que c'est de classes à temps plein que nous avons besoin. Ça doit faire partie de la réflexion pour la suite des choses.*» Pour la FAE, le réinvestissement auprès des plus petits est une évidence.

Ce qui est en cause aujourd'hui est l'avenir de l'école publique. «*La dernière marche en janvier a été organisée à la défense de l'école publique. On est attaché à ce bien commun. Se donner une école publique, c'est offrir à tous un accès au même bagage et au même savoir. Qu'est-ce qu'on est en train d'en faire, de cette école?*»

La FAE se porte à la défense des enfants, mais aussi, bien évidemment, à la défense des conditions d'exercice qui influent sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Le combat se poursuit, il est difficile, mais on ne baisse pas les bras. Les enjeux dépassent largement les limites du milieu scolaire, ce sont des enjeux de société, et ce que Nathalie Morel déplore par-dessus tout, c'est qu'«*il y a une déconnexion incroyable entre la vraie vie et, non seulement la théorie des papiers et des chiffres, mais la déshumanisation des décisions. C'est être complètement insensible au drame humain qui se déroule.*»

Collaboratrice
Le Devoir

L'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement essentiel pour notre avenir.

— ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL —

ÉDUCATION

APPM

L'école montréalaise « croule » selon le syndicat des professeurs

«L'école publique montréalaise croule et ce n'est même pas une figure de style», déplore Catherine Renaud, présidente de l'Association des professeures et professeurs de Montréal (APPM). Rappelant que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est non seulement l'une des plus touchées par les récentes compressions budgétaires en éducation, mais qu'elle est également celle qui, au Québec, compte la proportion la plus élevée de jeunes aux prises avec des difficultés d'apprentissage, d'enfants n'ayant pas le français comme langue maternelle et d'élèves vivant en milieux défavorisés, elle juge primordial qu'un réinvestissement conséquent soit effectué dans le réseau scolaire de la métropole pour que puisse être relevé le défi de la réussite éducative.

EMILIE CORRIVEAU

Ce n'est pas d'hier que date l'enjeu de la réussite scolaire à Montréal. En 1996, le Conseil supérieur de l'éducation le reconnaissait d'ailleurs en publiant un avis intitulé *La réussite à l'école montréalaise: une urgence pour la société québécoise*.

À cette époque, plusieurs éléments caractérisaient la situation de l'île: la réussite scolaire était très inégale, le taux de diplomation variait considérablement d'une école à l'autre (de 59,8% à 95,9%), les élèves vivant en milieux défavorisés présentaient des retards scolaires marqués et la concentration de l'immigration, donc de jeunes n'ayant pas le français comme langue maternelle, était plus importante que partout ailleurs en province.

Inquiété par cette situation particulière, le ministère de l'Éducation avait dès 1997 décidé de mettre sur pied le Programme de soutien à l'école montréalaise. Son objectif était vaste: améliorer la réussite scolaire et éducative des élèves montréalais en favorisant un cheminement scolaire qui tienne compte de leurs caractéristiques et de leurs besoins. Pour y parvenir, le gouvernement québécois s'était engagé à allouer annuellement

des ressources de 10 millions aux écoles primaires ciblées par celui-ci.

Près de 20 ans plus tard, le programme existe toujours, mais s'intitule Une école montréalaise pour tous. Or, bien que certains résultats de recherche montrent que sa subsistance ait eu un impact intéressant sur les populations touchées, il n'en demeure pas moins que la métropole se trouve toujours dans une situation similaire à celle qui était la sienne en 1997.

Une population nombreuse et diversifiée

Actuellement, la CSDM est la commission scolaire montréalaise qui accueille le plus grand nombre d'élèves. Avec ses 72 134 inscrits au secteur des jeunes, elle est en fait la plus importante commission scolaire du Québec.

Très diversifiée, sa population compte des élèves provenant de près de 190 lieux de naissance différents. Environ 26% d'entre eux sont nés à l'extérieur du Québec. Évidemment, plusieurs n'ont pas le français comme langue maternelle. D'après le dernier rapport annuel de la commission scolaire, c'est le cas de 52% des jeunes qui la fréquentent.

«C'est une situation qui est vraiment particulière à la

CSDM et que ne partagent pas les autres commissions scolaires du Québec, du moins, pas dans une telle mesure», remarque la présidente de l'APPM.

Malheureusement, d'après les données recueillies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les élèves issus de l'immigration — particulièrement ceux de première génération — présentent des taux annuels de décrochage plus élevés que ceux observés pour l'ensemble du Québec.

Victime de défavorisation

Parallèlement, une grande partie de la population fréquentant les établissements de la CSDM est issue de ménages vivant une situation économiquement difficile. Si on se fie au nombre d'écoles considérées comme «défavorisées» par le MEES, près de 65% des écoliers du primaire de la commission scolaire sont concernés.

D'après M^{me} Renaud, la situation au secondaire n'est guère plus reluisante. «De toutes les commissions scolaires de la province, nous avons la plus forte proportion d'élèves qui vivent dans un milieu défavorisé», note-t-elle.

Or, il est démontré que les élèves issus d'un milieu défavorisé sont plus susceptibles



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«De toutes les commissions scolaires de la province, nous avons la plus forte proportion d'élèves qui vivent dans un milieu défavorisé», estime Catherine Renaud, présidente de l'APPM.

de cumuler des échecs scolaires et que le niveau de défavorisation des écoles secondaires publiques constitue un facteur important associé au décrochage scolaire.

Aux prises avec plusieurs difficultés

À cela s'ajoute le fait que la population handicapée ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) est particulièrement élevée à la CSDM. D'après les plus récentes données, elle compte 13 800 élèves.

«On retrouve quand même 50% de ces élèves-là [HDAA] en classe régulière. C'est énorme et ce que ça signifie, c'est qu'il faut adopter avec eux des approches particulières. C'est problématique parce qu'on a rarement les services suffisants et pertinents pour les accueillir correctement. En ce moment par exemple, l'APPM estime qu'il

manque à peu près 200 postes temps plein en termes de services directs aux élèves pour pouvoir répondre à leurs besoins», souligne M^{me} Renaud.

D'importants défis financiers

Outre les défis liés au caractère particulier de sa population, depuis 2012, la CSDM doit également composer avec une réalité non négligeable: celle de devoir redresser ses finances pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017 tout en faisant face à des compressions de plus de 30 millions demandées par le gouvernement du Québec.

«Depuis quatre ans, tout ce que l'on vit, c'est des coupes. La CSDM a essayé de sauver les meubles, mais là, elle en est vraiment à couper des postes. Elle coupe aussi dans différents programmes, comme l'aide au devoir ou l'aide alimentaire. C'est sûr que ces coupes-là ont des inci-

dences sur les services aux élèves», relève M^{me} Renaud.

D'autre part, le parc immobilier de la CSDM a grandement besoin d'investissements; son déficit d'entretien s'élève actuellement à près de 1,1 milliard et 79% des établissements qui le composent sont considérés comme extrêmement vétustes. D'après le MEES, la valeur de remplacement des écoles totalise maintenant 2,8 milliards.

«En 2012, le vérificateur général établissait à 2% de la valeur de l'édifice les sommes annuelles à consacrer à l'entretien des infrastructures [du ministère de l'Éducation]. À Montréal, on l'a fait seulement à la hauteur de 1,2%. On a accumulé un déficit d'entretien et on voit ce que ça donne: infiltrations d'eau, moisissures, problèmes de qualité de l'air, etc.», indique la présidente de l'APPM.

Bien que le 16 janvier dernier, le gouvernement Couillard ait annoncé l'allocation de sommes dès l'an prochain pour réduire le déficit d'entretien du parc immobilier de la CSDM, l'APPM reste préoccupée et réclame un réinvestissement global dans le réseau scolaire montréalais.

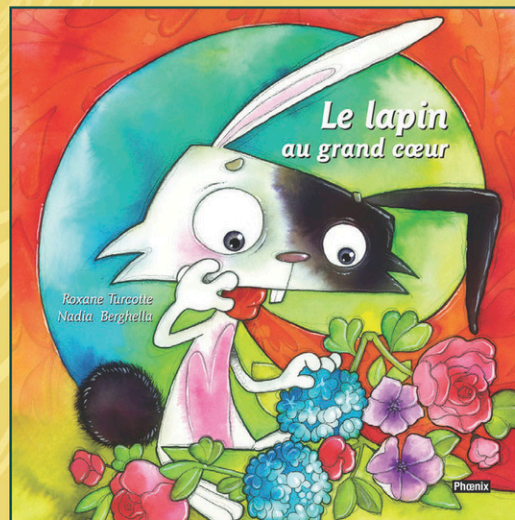
«On a vraiment négligé l'école publique et on n'en voit pas le bout présentement, souligne sa présidente. Il n'y a pas que le parc immobilier qui nécessite un investissement! À Montréal, les besoins sont criants et il faut vraiment investir si on veut donner une chance égale à nos élèves de réussir! Ce qui est dramatique, c'est que le gouvernement ne semble pas s'en rendre compte.»

Collaboratrice
Le Devoir

PETIT LECTEUR DEVIENDRA GRAND



Catherine Buquet
Illustrations de Marion Arbona
Les 400 coups
17,95 \$



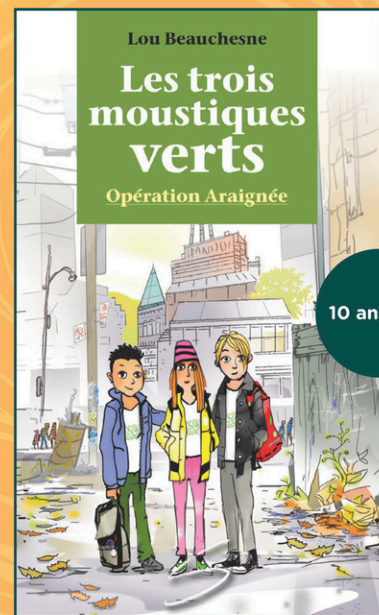
Roxanne Turcotte
Illustrations de Nadia Berghella
Éditions du Phoenix
14,95 \$



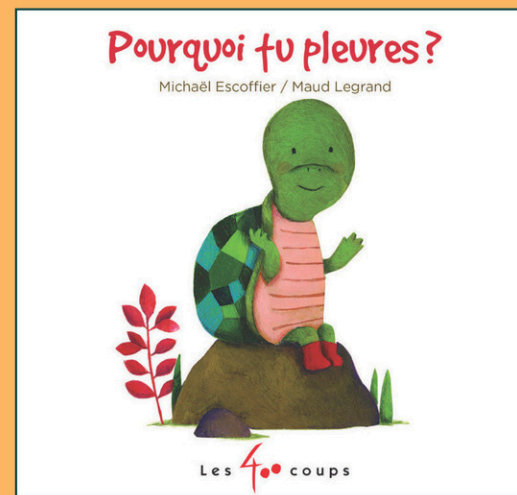
Ariane Hébert
Éditions de Mortagne
16,95 \$
Aussi en numérique



Stéphanie Deslauriers
Stanké
22,95 \$
Aussi en numérique



Lou Beuchesne
Illustrations de Daniel Sylvestre
Soulières éditeur
10,95 \$



Michaël Escoffier
Illustrations de Maud Legrand
Les 400 coups
14,95 \$

VOUS LES TROUVEREZ
CHEZ VOTRE
LIBRAIRE FAVORI!

SODEC

Québec

Canada

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES
ANEL.QC.CA

ÉDUCATION

GOUVERNANCE SCOLAIRE

Les employés de soutien veulent se faire entendre

Au départ, le gouvernement avait déposé des propositions qui auraient signifié une détérioration des conditions de travail pour les employés de soutien dans les écoles selon la Fédération des employées et employés de soutien du secteur public, affilié à la CSN. L'État a fait volte-face et la FEESP a été un des premiers syndicats à en venir à une entente dans les négociations du secteur public. Ce syndicat vise maintenant à assurer à ses membres la reconnaissance et la place qui leur revient dans le cadre de la réforme scolaire en cours.

RÉGINALD HARVEY

Le secteur scolaire de la Fédération compte dans ses rangs 37 syndicats affiliés, ceux-ci représentant autour de 30 000 employés de soutien présents dans 31 commissions scolaires francophones et deux commissions scolaires anglophones. Il s'agit en fait du plus important regroupement d'employés de soutien des commissions scolaires au Québec. Les catégories d'emplois suivantes sont représentées: les employés de soutien technique et paratechnique, administratif et manuel, qui travaillent dans les 3 secteurs d'activité distincts que sont le général, l'adaptation scolaire et les services de garde.

En novembre dernier, après 11 mois et plus d'une centaine de rencontres marquées par des échanges infructueux entre la Fédération et le gouvernement, un blitz dans les négociations allait porter ses fruits à la fin de ce même mois, entre autres pour ces employés de soutien, puisque cette ronde de pourparlers en accéléré allait résulter en une des premières ententes de principe aux tables sectorielles dans le secteur scolaire: les parties en sont venues à un accord sur certaines conditions de travail. Marjolaine Côté, vice-présidente de ce syndicat, laisse savoir que la partie patronale souhaitait auparavant sabrer plusieurs avantages contenus dans les conventions collectives; elle énumère quelques-uns des principaux points litigieux: «Agrandir le rayon de 50 kilomètres pour la protection salariale, resserrer les occasions d'accomplir du travail supplémentaire et revoir la définition de certains postes.»

La partie syndicale considérait évidemment ces demandes comme inacceptables: «Ils ont reculé sur presque toutes celles-ci.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les employés de soutien scolaire regroupent des agents de bureau, des secrétaires, des ouvriers, des concierges, des employés du service de garde et des techniciens, entre autres.

Pour notre part, les principaux gains réalisés portent sur une possibilité d'accorder un aménagement des horaires dans le but de faciliter la conciliation famille/travail/études; c'est un des éléments majeurs que la CSN mettait de l'avant dans le cadre de l'ensemble de cette négociation-ci. On enregistre aussi une avancée sur la possibilité de discuter sur la question de l'organisation du travail et du travail à forfait.» Sur ce point, la surcharge de travail entraînée pour le personnel de soutien par les mesures d'austérité pourrait être sensiblement diminuée.

Une fois l'entente conclue, l'exécutif de la Fédération s'est attelé à la tâche de la soumettre et de la recommander à ses membres: «Nos syndicats ont jusqu'au 19 février pour finaliser les assemblées générales, rapporte M^{me} Côté. Chaque vendredi, on fait pa-

raître sur notre page Facebook l'état des lieux et, jusqu'à maintenant, il semble que les positions soient très favorables à ce qui a été obtenu, bien qu'on ne puisse fournir les résultats concrets; il appartient aux membres de se prononcer. On saura bientôt où on en est rendu, mais je suis optimiste à ce sujet.»



Marjolaine Côté

Projet de loi 86

La Fédération entend se faire entendre en commission parlementaire sur le projet de loi 86 visant à modifier l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires. M^{me} Côté fait part de la position que défendra le mémoire de la FEESP: «Dans la composition du conseil scolaire proposé par le projet, il y a de la place pour du personnel, mais malheureusement les gens du soutien ne sont pas

là. On trouve que l'absence du personnel de soutien est tout à fait inacceptable parce que celui-ci, dans le domaine de l'éducation, joue un rôle tout aussi essentiel que celui des autres catégories d'emplois. Il est clair que nous allons faire valoir ce point de vue-là, tout comme nous allons soulever plusieurs autres éléments; on est en train de finaliser le document qui sera déposé.»

L'éducation demeure prioritaire

Au lendemain des ententes survenues dans le secteur public, les ténors de la scène syndicale ont été unanimes pour assurer qu'ils continueraient de s'opposer farouchement au mode de gouvernance austère prôné par le gouvernement Couillard. La FEESP ne fait pas exception à cette position: «La lutte à l'austérité va se poursuivre, fait valoir sa porte-parole. De notre côté, on considère qu'on a écopé énormément en éducation, que ce soit dans le milieu scolaire ou au collégial, ce qui n'a aucun bon sens.»

«L'éducation, continue-t-elle, doit être une priorité nationale au Québec; c'est un secteur où il ne faut pas couper, mais plutôt investir massivement, car c'est l'avenir de nos enfants et de notre société qui est en jeu. À la CSN, dans ce sens-là, on revendique que le gouvernement fasse de l'éducation une priorité depuis plusieurs années; on continue de le prétendre et cette question revêt de plus en plus un caractère d'urgence.»

Le gouvernement ne doit pas se réfugier derrière une certaine paix syndicale obtenue dans le secteur public pour poursuivre sur sa lancée: «Son dogmatisme sur le déficit zéro à atteindre à tout prix, on n'était pas d'accord avec cela; on voit d'ailleurs les effets pervers que les mesures qu'il a adoptées et que les compressions qu'il a imposées occasionnent dans nos milieux. On continue donc à défendre le fait qu'il demeure toujours nécessaire d'investir massivement dans l'éducation.»

Collaborateur
Le Devoir

TOUT
LE MONDE
MÉRITE UNE CHANCE ÉGALE
d'écrire son avenir.

